RCS : VERSAILLES
Code greffe : 7803

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VERSAILLES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2014 B 02556
Numéro SIREN : 479 471 997
Nom ou dénomination : ABH GOUSSAINVILLE

Ce dépôt a été enregistré le 16/12/2023 sous le numéro de dépôt 27377

ABH GOUSSAINVILLE SARL
Siège social : 5 rue des Fontenelles 78920 ECQUEVILLY
Au capital de 1.000 € RCS VERSAILLES N° 479 471 997

PROCES VERBAL A L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRA-ORDINAIRE
DU 1er décembre 2023 A 11 HEURES

Les Associés de la SARL **ABH GOUSSAINVILLE** se sont réunis audit siège sur la convocation qui leur a été remise par le gérant ;
Les associés président ensemble cette séance.
Sont présents :

GROUPE VHL propriétaire de 5 % des parts sociales, représentée par Hervé LALIERE son gérant

Vanessa LALIERE propriétaire de 15% parts sociales
Thibaut LALIERE propriétaire de 40% parts sociales
Quentin LALIERE propriétaire de 40% parts sociales

Il est rappelé que les délibérations de la présente assemblée générale sont tenues en conformité avec l'article L 223-19 du Code de Commerce et l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

RESOLUTION UNIQUE
1/ La collectivité des associés prend acte de la démission des fonctions de gérant de Mr Hervé LALIERE avec effet le 1er décembre 2023.
La collectivité des associés décide de nommer Madame LALIERE Vanessa, née le 18/08/1970 à VILLERS-COTTERETS (02) de nationalité française, demeurant 891, avenue Foch – 78 670 Villennes sur Seine, en qualité de nouvelle gérante de la société, à compter du 1er décembre 2023, en remplacement de Mr Hervé LALIERE.
Madame LALIERE Vanessa dispose de tous les pouvoirs pour représenter la société.
Madame LALIERE Vanessa, présente à l'assemblée, déclare expressément accepter les fonctions de gérante qui lui sont confiées et n'être frappée d'aucune sanction ou échéance de nature à lui interdire d'exercer lesdites fonctions.

2/ POUVOIRS : tous les pouvoirs sont donnés à Mr LALIERE Hervé gérant jusqu'au 1er décembre 2023 ou à Madame LALIERE Vanessa gérante à compter du 1er décembre 2023 pour réaliser toutes les formalités nécessaires aux présentes.

Le président ouvre la discussion.

RESOLUTION UNIQUE
1/ La collectivité des associés prend acte de la démission des fonctions de gérant de Mr Hervé LALIERE avec effet le 1er décembre 2023.
La collectivité des associés décide de nommer Madame LALIERE Vanessa, née le 18/08/1970 à VILLERS-COTTERETS (02) de nationalité française, demeurant 891, avenue Foch – 78 670 Villennes sur Seine, en qualité de nouvelle gérante de la société, à compter du 1er décembre 2023, en remplacement de Mr Hervé LALIERE.
Madame LALIERE Vanessa dispose de tous les pouvoirs pour représenter la société.
Madame LALIERE Vanessa, présente à l'assemblée, déclare expressément accepter les fonctions de gérante qui lui sont confiées et n'être frappée d'aucune sanction ou échéance de nature à lui interdire d'exercer lesdites fonctions.

2/ POUVOIRS : tous les pouvoirs sont donnés à Mr LALIERE Hervé gérant jusqu'au 1er décembre 2023 ou à Madame LALIERE Vanessa gérante à compter du 1er décembre 2023 pour réaliser toutes les formalités nécessaires aux présentes.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le gérant et les associés.

Le gérant

